



## COMMUNE DE LACONNEX

### Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 mars 2024

---

**Présents**

Rémi FOUCHAULT (président)  
Stéphane GROBÉTY (vice-président)  
Jean-Luc BAUR  
Samantha BAVAUD BOCION  
Andreea CAPITANESCU BENETTI  
Laurent CATTIN  
Maxime DETHURENS  
Marie DUCRET GAUTHEY  
Catherine LCHAT  
Laurent ZIMMERMANN

**Exécutif**

Hubert DETHURENS (maire)  
Thierry ARN (adjoint)  
Jean-Pierre GANTNER (adjoint)

**Excusé**

Christian BOVIER

**Secrétaire**

Nadia DUPRAZ  
(procès-verbal)

---

**Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2024
2. Demande de naturalisation – huis clos
- 2b. Droit d'opposition à une décision de l'Assemblée générale de l'ACG
3. Sensibilisation à l'environnement – zéro déchets
4. Collectivités-performance des SIG – initiative Eco21
5. Décorations florales dans le village
6. Projets pour les années à venir : discussion
7. Communications de l'exécutif
8. Divers
9. Questions du public

Le président ouvre la séance à 19h et remercie les conseillers/ères pour leur présence. Il excuse l'absence de Christian Bovier.

Après approbation par les membres du CM, le point 2b - Droit d'opposition à une décision de l'Assemblée générale de l'ACG, est ajouté.

#### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2024

Le procès-verbal de la séance du 12 février 2024 est approuvé à l'unanimité des présents, avec remerciements à son auteure.



## 2. Demande de naturalisation – huis clos

Le président présente le dossier de naturalisation concernant une famille, les parents et leurs deux enfants. Après une courte discussion, personne ne connaissant cette famille, le président passe au vote.

Par 5 voix POUR et 0 CONTRE et 4 Abstentions, la demande est approuvée.

### 2b. Droit d'opposition à une décision de l'Assemblée générale de l'ACG

Puisque ce point ne figurait pas à l'ordre du jour et que la documentation n'a été transmise que le jour-même aux conseillers, le président procède à la lecture de la décision de l'Assemblée générale de l'ACG concernant l'attribution par le Fonds intercommunal d'une subvention d'investissement de 3 millions de francs destinée à la rénovation des galeries publiques du Muséum d'histoire naturelle.

Le CM ne s'oppose pas à cette décision.

## 3. Sensibilisation à l'environnement – zéro déchets

Rémi Fouchault passe la parole à Catherine Lachat qui relate avoir pris part à une formation sur l'environnement en 2023 et explique que Zero Waste propose des ateliers, notamment pour les écoles. Elle déplore que les enfants ne soient pas suffisamment informés, constatant que le préau de l'école est souvent jonché de déchets, et pense qu'il serait judicieux d'organiser des formations, qui coûtent Fr. 800.00/atelier, pour les élèves de l'école de Soral. Hubert Dethurens estime qu'il s'agit du devoir régalien de l'Etat de proposer ce type d'atelier et est surpris que l'instruction publique ne s'en charge pas. Andreea Capitanescu Benetti confirme que cette formation est bien proposée, mais que les enseignants sont libres de la suivre. Elle suggère de ne pas cibler uniquement les enfants, mais d'en faire bénéficier l'ensemble de la population. Le maire rappelle que notre commune est parmi les meilleures du canton en matière de tri des déchets.

Constatant que la discussion est animée, le président propose que la commission environnement se saisisse du dossier, ce qui est approuvé par 6 POUR, 1 CONTRE et 2 abstentions. Maxime Dethurens, président de la commission, convoquera une séance prochainement.

## 4. Collectivités-performance des SIG – initiative Eco21

Rémi Fouchault passe la parole à Laurent Cattin qui explique brièvement les services proposés par Eco21, notamment concernant la rénovation des bâtiments et les études CECB+. Il précise que Eco21 est gratuit et puisque Laconnex est une des



dernières communes à ne pas en faire partie, il souhaite mandater l'exécutif pour rejoindre ce programme, concluant que la commune se doit d'aller au-devant de la transition énergétique. Hubert Dethurens abonde dans ce sens, mais déplore devoir entrer dans un programme, juste afin de pouvoir obtenir des subventions. Il ajoute que, lors de chaque rénovation, l'exécutif est très attentif à favoriser les économies d'énergie.

Par un vote, le président propose aux conseillers de se prononcer sur une adhésion à ce programme Eco21. A l'unanimité, le CM demande à l'exécutif d'adhérer à ce programme.

#### 5. Décorations florales dans le village

Rémi Fouchault rappelle que l'îlot de la Parraille est maintenant végétalisé, que la fontaine Lavoir, les bacs le long de la route de l'Eaumorte, ainsi que le pressoir à la Vy-Neuve et au Four-Banal sont fleuris pendant l'été. Des fleurs sont également plantées devant la chapelle, l'été et à la Toussaint. Il ajoute que les bacs choisis pour fermer la route du Lavoir seront également végétalisés et rappelle que l'entretien des giratoires est sous responsabilité cantonale.

Maxime Dethurens rapporte qu'une habitante déplore qu'il n'y ait pas de fleurs durant l'hiver et suggère de prendre conseil auprès d'une fleuriste pour équiper les bacs en cette saison. Thierry Arn pense qu'il n'est pas nécessaire de mandater une spécialiste et estime que nos employés des espaces verts doivent pouvoir effectuer les plantations comme ils le souhaitent. Hubert Dethurens approuve et rappelle qu'il y a quelques années, plusieurs plants de bruyère, plantés en hiver, avaient disparu, probablement volés, et que, lors des caves ouvertes, les fleurs étaient régulièrement arrachées. C'est pourquoi, il avait été décidé de ne plus planter de fleurs avant fin mai. Les caves ouvertes n'ayant plus lieu au centre du village, le maire estime qu'il est à nouveau possible d'aménager les plantations tout au long de l'année.

#### 6. Projets pour les années à venir : discussion

Le président invite les conseillers à se prononcer sur les projets qu'ils souhaiteraient initier pour les années à venir, à court ou long terme.

Thierry Arn prend la parole pour préciser que la fin de la législature approche et que les projets actuels relèvent essentiellement de la mise en séparatif de nos canalisations et des affaires courantes, c'est pourquoi, il propose aux membres du CM de lui faire part de leurs idées.

Maxime Dethurens demande ce qu'il en est de la parcelle Revaclier. Le maire lui répond que des discussions sont en cours depuis peu avec le propriétaire, mais



qu'il ne peut pas en dire plus pour l'instant et reviendra lors d'une prochaine séance du conseil avec un projet plus abouti.

Catherine Lachat se souvient qu'il faudrait prévoir de rénover la salle communale. Laurent Zimmermann rappelle que ce projet avait été mis en attente jusqu'à la fin des travaux de canalisations.

Maxime Dethurens propose d'installer un terrain de paddle. Thierry Arn prend note et va se renseigner. Pour répondre à Marie Ducret Gauthey, Hubert Dethurens explique que le terrain, vers le bois à droite du centre sportif, est partiellement privé.

Andreea Capitanescu Benetti revient sur la réalisation d'un petit local avec WC pour le marché. Le maire rappelle que le projet soumis n'était pas réalisable dans cette zone.

Thierry Arn estime que les places de jeux de l'école et de la mairie pourraient faire l'objet d'une rénovation ou de compléments. Il se tient à disposition pour toute autre idée ou proposition.

## 7. Communications de l'exécutif

- ❖ *Frelon asiatique* : le maire annonce avoir suivi une formation sur le sujet et que deux pièges à frelons seront installés sur la commune.
- ❖ *Surfaçage de la route de la Maison-Forte* : Hubert Dethurens avise que les travaux seront terminés prochainement et que la pose de l'enrobé aura lieu en 3 étapes du 8 au 10 avril, sous réserve d'une météo favorable. Un tout-ménage sera envoyé pour en informer la population.
- ❖ *Buvette du stade* : comme annoncé lors de la précédente séance du conseil, le poste de buvetier sera à pourvoir dès fin juin. Le maire informe qu'il a retenu la candidature de Mme Océane Arn.
- ❖ *Chemins des Breux et Devins* : ces chemins feront prochainement l'objet d'une réfection pour laquelle nous attendons encore des devis. Pour répondre à Maxime Dethurens, le maire explique qu'il ne souhaite pas effectuer de réfection sur l'avenue de Cavoitane actuellement, puisque cette voie est interdite à la circulation.
- ❖ *Hérisson* : Hubert Dethurens annonce la mise en place d'une structure en forme de hérisson vers la déchetterie. Ce hérisson fait partie d'un sentier didactique prévu par l'Etat de Genève, qui fera prochainement une communication à ce sujet.
- ❖ *Dates à retenir* : Jean-Pierre Gantner rappelle le concert du 16.03 en faveur de l'association du Burkina Faso et le 23.03 la matinée de nettoyage du village, ainsi que le bal de la Jeunesse.



## 8. Divers

- ❖ *Eclairage public* : Jean-Luc Baur signale un lampadaire en panne sur la route de la Maison-Forte. La commune est déjà au courant et la panne devrait être réparée rapidement.
- ❖ *Visite du site de Champs-pointus* : Jean-Luc Baur souhaite savoir si une date a été fixée avec Holcim. Hubert Dethurens lui répond qu'il est encore trop tôt et qu'il convient d'attendre que le projet soit déposé par les initiants avant d'organiser une visite. Il rappelle qu'il demandera que soit mis en place un gabarit au moyen de bâches, afin de mieux se rendre compte de la hauteur envisagée.
- ❖ *Retour du bus dans le village* : Andreea Capitanescu Benetti a été interpellée par des villageoises qui souhaitent connaître la date à laquelle le bus repassera par le village. Thierry Arn lui répond qu'une communication sera faite, mais que la date prévue est le 13 mai 2024.
- ❖ *Nouveaux habitants* : Samantha Bavaud Bocion demande ce qu'il en est de la réception des nouveaux habitants. Thierry Arn propose de la fixer au 6 juin 2024, en début de soirée, si le temps le permet, sous les marronniers en face de la mairie.
- ❖ *Course du Coteau* : Rémi Fouchault informe les conseillers de cette traditionnelle course à Bernex.

## 9. Questions du public

Pas de public présent.

Le président lève la séance à 20h45.

Nadia Dupraz  
Secrétaire communale